

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Art.-No.

590 2914, 590 2938

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

Élément de revêtement pour la protection contre l'usure et la corrosion

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH

Rue: Heuweg 4

Lieu: D-06886 Wittenberg

Téléphone: +49(0)3491/635-50

Téléfax: +49(0)3491/635-552

 Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

 INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

 Acute Tox. 4; H332
 Skin Irrit. 2; H315
 Eye Irrit. 2; H319
 Resp. Sens. 1; H334
 Skin Sens. 1; H317
 Carc. 2; H351
 STOT SE 3; H335
 STOT RE 2; H373

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane

Diisocyanate de diphenylméthane de polypropylène glycol, polymère

Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther avec oxybis (propanol), polymérisé avec le 1,1'-éthylène-bis (isocyanatobenzène) méthyloxirane et l'oxirane

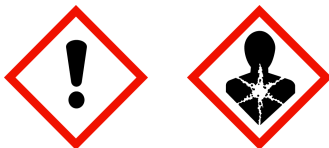
Mélange de réaction de: diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle et isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle

Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 2 de 14

Mentions de danger

H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Voies respiratoires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.
--------	---

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Préparation avec des isocyanates

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 3 de 14

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
39420-98-9	Diisocyanate de diphenylmethane de polypropylèneglycol, polymère			< 40 %
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
157937-75-2	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther avec oxybis (propanol), polymérisé avec le 1,1'-éthylène-bis (isocyanatobenzène) méthyloxirane et l'oxirane			< 40 %
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphenylmethane			< 30 %
	202-966-0	615-005-00-9	01-2119457014-47	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
108-32-7	Carbonate de propylène			< 10 %
	203-572-1	607-194-00-1	01-2119537232-48	
	Eye Irrit. 2; H319			
25686-28-6	Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères			< 5 %
	500-040-3		01-2119457013-49	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
	Mélange de réaction de: diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle et isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle			< 5 %
			01-2119457015-45	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 4 de 14

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
39420-98-9		Diisocyanate de diphénylméthane de polypropylèneglycol, polymère	< 40 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards)	
157937-75-2		Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther avec oxybis (propanol), polymérisé avec le 1,1'-éthylène-bis (isocyanatobenzène) méthylloxirane et l'oxirane	< 40 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards)	
101-68-8	202-966-0	4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	< 30 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,368 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 9400 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - 100 Resp. Sens. 1; H334: >= 0,1 - 100 STOT SE 3; H335: >= 5 - 100	
108-32-7	203-572-1	Carbonate de propylène	< 10 %
		dermique: DL50 = > 23800 mg/kg; par voie orale: DL50 = 34600 mg/kg	
25686-28-6	500-040-3	Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères	< 5 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards)	
		Mélange de réaction de: diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle et isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	< 5 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards)	

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.
Conduire chez le médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement la matière adhérente.
Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau, laver abondamment avec de l'eau et du savon ou à l'aide de polyéthylène glycol.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler aussitôt un médecin.
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif par inhalation.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 5 de 14

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut irriter les voies respiratoires.

Susceptible de provoquer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation. (Voies respiratoires)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Surveillance médicale de 48 heures minimum.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :
monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes d'azote (NO_x).

Acide cyanhydrique (HCN)

Isocyanates (NCO)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts, la terre ou dans les milieux aquatiques. Pour cette raison, retenir au mieux l'eau d'extinction.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les vapeurs.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Ne pas fermer hermétiquement le récipient.

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 6 de 14

au dioxyde de carbone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ne pas inhaler les vapeurs.
Lors des travaux de pulvérisation par pistolet, il faut absolument aspirer l'air.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Une réaction exothermique avec:
Des acides et des bases.
Eau, amines, alcools

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Élément de revêtement pour la protection contre l'usure et la corrosion

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	0,01	0,1		VME (8 h)	
		0,02	0,2		VLE (5 min)	

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 7 de 14

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane			
Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	50 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	0,1 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		dermique	local	28,7 mg/cm ²
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	0,1 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,05 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	0,05 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		dermique	systémique	25 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	0,05 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	20 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		dermique	local	17,2 mg/cm ²
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	0,05 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,025 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	0,025 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	
Milieu environnemental		
Eau douce		1 mg/l
Eau de mer		0,1 mg/l
Sol		1 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Protection des mains

Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/coton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Veuillez trouver des exemples dans la base de données de gants de protection sous:

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 8 de 14

<http://bestglove.com/site/chemrest/>**Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	Jaunâtre	
Odeur:	De terre	
pH-Valeur:		n.d.

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:		n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		n.a.
Point de sublimation:		n.a.
Point de ramollissement:		n.d.
Point d'éclair:	> 100 °C	

Inflammabilité

solide/liquide:		n.a.
gaz:		n.a.

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:		n.d.
Limite supérieure d'explosivité:		n.d.
Température d'auto-inflammation:		n.d.

Température d'inflammation spontanée

solide:		n.a.
gaz:		n.a.

Température de décomposition:		n.d.
-------------------------------	--	------

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Pression de vapeur: (à 25 °C)		n.d.
----------------------------------	--	------

Densité (à 25 °C):	1,10 - 1,14 g/cm ³	
--------------------	-------------------------------	--

Densité apparente:		n.a.
--------------------	--	------

Hydrosolubilité:	Réagit avec l'eau	
------------------	-------------------	--

Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau:		n.d.
---------------------------------------	--	------

Viscosité dynamique: (à 25 °C)	700 - 1000 mPa·s	
-----------------------------------	------------------	--

Viscosité cinématique:		n.d.
------------------------	--	------

Durée d'écoulement:		n.d.
---------------------	--	------

Densité de vapeur relative:		n.d.
-----------------------------	--	------

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 9 de 14

Taux d'évaporation:	n.d.
Épreuve de séparation du solvant:	n.d.
Teneur en solvant:	< 10 %

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les acides forts et les alcalis.

Réagit avec: Eau, amines, alcools

10.4. Conditions à éviter

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

10.5. Matières incompatibles

Des acides et des bases.

Eau, amines, alcools

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NO_x).

Isocyanates

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

Absence de données toxicologiques.

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 10 de 14

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (Diisocyanate de diphenylméthane de polypropylène glycol, polymère; Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther avec oxybis (propanol), polymérisé avec le 1,1'-éthylène-bis (isocyanatobenzène) méthylloxirane et l'oxirane; 4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane; Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères; Mélange de réaction de: diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle et isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle)

Peut provoquer une allergie cutanée. (Diisocyanate de diphenylméthane de polypropylène glycol, polymère; Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther avec oxybis (propanol), polymérisé avec le 1,1'-éthylène-bis (isocyanatobenzène) méthylloxirane et l'oxirane; 4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane; Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères; Mélange de réaction de: diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle et isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle)

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (Diisocyanate de diphenylméthane de polypropylène glycol, polymère; Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther avec oxybis (propanol), polymérisé avec le 1,1'-éthylène-bis (isocyanatobenzène) méthylloxirane et l'oxirane; 4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane; Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères; Mélange de réaction de: diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle et isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle)

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Diisocyanate de diphenylméthane de polypropylène glycol, polymère; Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther avec oxybis (propanol), polymérisé avec le 1,1'-éthylène-bis (isocyanatobenzène) méthylloxirane et l'oxirane; 4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Diisocyanate de diphenylméthane de polypropylène glycol, polymère; Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther avec oxybis (propanol), polymérisé avec le 1,1'-éthylène-bis (isocyanatobenzène) méthylloxirane et l'oxirane; 4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Autres informations

"Avec les personnes hypersensibles, des réactions comme la toux ou des troubles respiratoires peuvent apparaître même avec des concentrations méprisables d'isocyanate; pour cela, prendre soin que la pièce soit bien aérée et ventilée."

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 11 de 14

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

Information supplémentaireDans les systèmes aqueux, formation de polyurées insolubles et chimiquement inertes (inactives).
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.**Code d'élimination des déchets - Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminésManipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 12 de 14

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 56

2004/42/CE (COV):

0 %

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 13 de 14

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,6,7,9,10,11,12,13,14,15.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Resp. Sens. 1; H334	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Carc. 2; H351	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Voies respiratoires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

TIP TOP REMACOAT A-80 ISO

Date de révision: 01.07.2022

Code du produit: 00359-1090

Page 14 de 14

(voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)